

Brevets Essentiels et licences FRAND

La problématique économique pour les acteurs

Olivier Thirard – Orange S.A.

Journée Ouverte du Groupe français de l'AIPPI – le 12 Juin 2014



Les enjeux de la normalisation

- 7 milliards d'abonnés au téléphone mobile dont 2,1 milliards d'abonnés 3G / 4G
- 5 milliards de personnes ayant la télévision
- 2,5 milliards d'internautes
- Des centaines de millions de personnes dans le monde utilisent des services par satellite - par exemple, lorsqu'elles suivent les instructions d'un système de navigation par satellite, consultent les prévisions météo ou regardent la télévision dans une zone isolée.
- Des millions d'autres utilisent quotidiennement la compression vidéo dans leur téléphone mobile, leur lecteur audio ou leur appareil photo.

Interopérabilité et interconnexion

- L'essence de l'industrie des télécoms est de permettre aux individus de communiquer librement
 - quelque soit le lieu ou ils se trouvent,
 - quelque soit le réseau auquel ils sont raccordés, et
 - quelque soit le terminal qu'ils utilisent
- Ce miracle technique est le fruit de la coopération des acteurs, industriels et opérateurs, pour développer les normes permettant de garantir l'interopérabilité et la compatibilité des multiples équipements techniques intervenant dans une communication téléphonique.
- Pour un opérateur, les normes participent à la baisse des coûts et des tarifs grâce aux économies d'échelle et à la concurrence entre équipementiers à l'échelle du marché européen, voire mondial.

La galaxie de la normalisation



Normalisation et Innovation

- La norme, levier de croissance et de développement selon les acteurs publics

<http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/our-goals/pillar-ii-interoperability-standards>

<http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/commerceexterieur/renforcer-linfluence-france-sur-normes-internationales>

<http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/02/04/white-house-releases-new-report-american-innovation>

- La norme, un outil de veille active en termes d'innovation
- La norme, un outil d'anticipation des évolutions du marché
- La norme, un outil d'influence

Les normes, outils de guerre économique ?

- Normalisation souvent associée à l'idée d'un travail long dont les bénéfices sont difficiles à cerner
- La convergence entre télécommunications et informatique est venue transformer la nature des produits et services des TIC
 - Accélération des cycles de production et utilisation des normes (2G, 3G, puis 4G)
 - Transfert de la valeur des infrastructures vers les interfaces et les applications (Telco v. OTT) avec l'apparition de nouveaux acteurs du monde de l'informatique
 - Protection accrue des droits de propriété intellectuelle
 - Naissance de nouvelles démarches comme les « fora » ou les « consortia », instances constituées sur une thématique précise avec comme objectif un résultat rapide et concret

The so-called « Smartphone Patent Wars »

The Mobile Patent Mess Who's Suing Who?

	amazon.com	Apple	BARNES&NOBLE	FOXCONN	Google	htc	Inventec	Kodak	LG	Microsoft	MOTOROLA	NOKIA	ORACLE	QUALCOMM	RIM	SAMSUNG	SONY
amazon.com										↗							
Apple					☹	↔		↔			↔	↔					↗
BARNES&NOBLE					😊					↗							
FOXCONN										↗							
Google		☹	😊			😊			😊	☹	😊		↗				😊
htc	↔				😊					↗							
Inventec										↗							
Kodak	↔								↔		😊	😊				↔	↔
LG					😊			↔		😊							↗
Microsoft	↗		↔	↔	☹	↗	↔		😊		↔	😊					😊
MOTOROLA		↔			😊			😊		↔						😊	
NOKIA		↔						😊		😊				😊			
ORACLE					↗												
QUALCOMM												😊					
RIM								↔			😊						
SAMSUNG	↔				😊			↔		😊							
SONY									↗								

What the Icons Mean:

- ↗ Company in row is suing company in column
- ↖ Company in column is suing company in row
- ↔ Both companies are suing each other
- ↘ Company in row has licensed technology to company in column rather than suing (or after settlement)
- ↙ Company in column has licensed technology to company in row rather than suing (or after settlement)
- 😊 Hardware and software companies that collaborate on devices
- ☹ Companies are sparring through indirect partner suits

Brevets – normes, une complémentarité malmenée

- Depuis 3 ans, la politique FRAND est décriée par certain acteurs, essentiellement de nouveaux entrants, après une période de relatif consensus sur la pratique.
- Effort considérable de lobbying auprès des régulateurs et des organismes de standardisation pour réduire les droits des détenteurs de brevets essentiels et réduire la valeur des brevets essentiels.
- **Ce qui est remis en cause** : la politique FRAND des SSO et la faculté pour le titulaire d'un brevet essentiel de demander une injonction avec risque de « hold-up » élevé de la part du titulaire.
- **Risques** : à moyen terme, phénomène de commodisation des technologies normalisées dites ouvertes au profit des technologies propriétaires dites fermées. Risque de voir des sociétés freiner leurs contributions en normalisation

Brevets – normes, la tension est elle fondée en pratique ?

- Le marché des télécommunications est un des marchés les plus concurrentiels et les plus innovants.
- La normalisation porte sur des technologies toujours plus sophistiquées dont le développement nécessite des investissements élevés.
- La normalisation repose sur un équilibre et un consensus fragile: le caractère FRAND de la licence qu'il faut préserver dans l'intérêt de permettre au consommateur de continuer à accéder aux technologies les plus sophistiquées dans les meilleures conditions
- En pratique, les contrefacteurs ne prennent pas licence avant de commencer à mettre en œuvre la norme.
- Les contrefacteurs utilisent des artifices de plus en plus sophistiqués pour retarder les négociations et décourager le titulaire de brevet, afin d'éviter d'avoir à prendre licence (« reverse hold up »)

Le brevet est-il encore un droit d'interdire ?

- Le brevet essentiel ne doit pas être traité comme un brevet de seconde classe.
- « Safe Harbor » protégeant le preneur de licence potentiel
- Décision **CAFC du 29 Avril 2014** dans l'affaire opposant Motorola à Apple. La cour d'appel considère qu'*il n'y a aucune raison de créer une règle différente pour les injonctions selon qu'elles concernent un brevet non-essentiel ou un brevet essentiel* (pour lequel un engagement d'accorder une licence à des conditions FRAND a été pris). Le Federal Circuit rappelle que les juges sont « plus que capables d'examiner ces éléments de faits lorsqu'ils doivent se prononcer sur une demande d'injonctions selon les principes défini par l'arrêt eBay ».

merci

